

Flash Dalit

Magazine électronique sur les droits humains des dalits en Asie du Sud

Edit. resp. : B. de Guchteneere, 125 av. de Broqueville, 1200 Bruxelles Numéro 9 – Novembre 2010

Une initiative du réseau « *SOLIDARITE DALITS BELGIQUE* »

Adresse de contact : flashdalit@scarlet.be – *Flash dalit* se trouve également sur le site www.entraide.be

Editorial

Chère lectrice, cher lecteur,

Le numéro actuel de *Flash dalit* est consacré essentiellement aux « manual scavengers ». Nous avons opté pour le terme français « *éboueur manuel* », faute de traduction meilleure, car aucune ne nous semble correcte pour décrire une des plus importantes discriminations liée au système de castes. Elle oblige, en effet, les membres de cette communauté à nettoyer les excréments humains des routes et des latrines sèches, publiques et privées, à l'aide d'un balai, d'un morceau de tôle et d'un panier avant de les porter – sur leur tête – jusqu'aux lieux de décharges et sites de traitement.

L'équipe de *Flash dalit*

LE MANUAL SCAVENGING ou l'enlèvement manuel des excréments humains



En octobre 2010 se sont déroulés à Delhi les jeux du Commonwealth sous la bannière « Humanité, Egalité, Destinée ». Nombreux sont ceux qui considèrent le slogan approprié, car le pays organise des élections libres depuis son indépendance. L'Inde compte, en effet, 714 millions d'électeurs (sur 1,2 milliards d'habitants), ce qui renforce son titre de plus grande démocratie au monde. Mais pour des millions de citoyens, ce slogan est bien loin de refléter la réalité.

En effet, la discrimination fondée sur les castes persiste dans le système social indien et ce sont près de 200 millions de dalits en Inde (aussi appelés intouchables) qui, chaque jour, en sont victimes. Vieux de 2000 ans, le système des castes détermine la place de l'individu dans la société en fonction de sa naissance et aujourd'hui encore, il forme le cadre social et économique qui régit la vie des individus en Inde. Parce qu'ils sont déclarés « intouchables » dès la naissance, les dalits sont placés au plus bas de la hiérarchie hindoue et sont par conséquent isolés socialement du reste de la société.

Si la Constitution indienne de 1950 a aboli « toute discrimination fondée sur la religion, la race, le sexe et le lieu de naissance » et si au cours de ces 60 dernières années la question des castes a perdu de son importance dans les grandes villes, ce système marque toujours en profondeur les zones rurales où réside environ 70% de la population indienne. Il englobe tous les aspects de la vie sociale, économique et politique et se caractérise par une profonde inégalité entre les individus.

La situation a notamment été reconnue par le Premier ministre Indien, Manmohan Singh, qui a déclaré : « les dalits affrontent un type unique de discrimination dans la société [indienne] qui s'avère être fondamentalement différent des problèmes que connaissent les groupes minoritaires dans l'ensemble. Le seul parallèle que nous puissions faire avec la pratique de l'« intouchabilité » est l'Apartheid. »

Les éboueurs manuels doublement discriminés

Parmi les dalits, les *éboueurs manuels* ou safai karmacharis (SK) en Hindi sont les plus opprimés et désavantagés de toutes les communautés en Inde. Ils sont les plus grandes victimes du système des castes et des pratiques discriminatoires visant les « intouchables » puisqu'ils sont considérés comme souillés, impurs et placés au niveau le plus bas de la hiérarchie des castes. Même les autres dalits les considèrent comme impurs et donc « intouchables ». Cette ségrégation s'explique par la nature même de leur travail, l'enlèvement manuel des excréments humains.

L'enlèvement manuel des excréments humains est une tâche dégradante et humiliante qui consiste à nettoyer les excréments humains des routes et des latrines sèches, publiques et privées à l'aide d'un balai, d'un morceau de tôle et d'un panier avant de les porter jusqu'aux lieux de décharges et sites de traitement. Il existe trois types de scavengers: les employés municipaux, les employés sous contrat, et ceux qui travaillent dans des foyers privés.

« Ne touche jamais
un de ces paniers,
ou tu seras
condamnée à
nettoyer des latrines
toute ta vie ! »

Dans de nombreuses communautés, les *éboueurs manuels* s'occupent également des carcasses d'animaux morts et distribuent des messages de condoléances aux familles des voisins de castes supérieures en échange de restes de nourriture.

Sharadah est une femme dalit qui vit dans un petit village du Gujarat, un Etat riche en ressources situé à l'Ouest de l'Inde. A 3 heures du matin, elle commence son travail qui consiste à se rendre dans toutes les maisons du village afin de vider les excréments humains des toilettes sèches, non équipées de chasse d'eau. Après avoir ramassé les excréments avec un balai et un grand panier, elle les porte sur la tête et marche pendant 4 kilomètres afin de se débarrasser du contenu. Nombreux sont les *éboueurs manuels* comme Sharadah qui ont essayé d'échapper à cette profession, en se lançant dans les affaires. Mais dans les petites villes et villages où le système des castes est encore bien ancré, les castes dominantes refusent de s'associer ou de faire affaire avec des dalits. Ces personnes n'ont par conséquent pas d'autres choix que de retourner à leur précédent emploi afin de pouvoir subvenir à leurs besoins.

L'enlèvement manuel des excréments humains est un travail qui se transmet de génération en génération et rares sont ceux qui réussissent à échapper à leur destin. Bien que, officiellement, cette pratique ait été abolie depuis longtemps, elle persiste dans la plupart des Etats. Les chiffres sont éloquentes et témoignent de la survivance de cette activité. Le gouvernement estime qu'il y a environ un million d'*éboueurs manuels* en Inde, dont 95% de femmes, mais les chiffres sont bien plus élevés. En réalité, le nombre de latrines sèches, et donc d'*éboueurs manuels*, est même en nette augmentation.

Aujourd'hui, 65% des foyers indiens ne sont pas équipés de latrines. En 1989, on comptait 600 000 *éboueurs manuels* répartis dans tout le pays. Ce chiffre avait atteint 787 000 en 1995, (soit 31,6% d'augmentation en moins de 10 ans). La pratique de l'enlèvement manuel des excréments humains augmente avec l'urbanisation croissante.

« Les gens demandaient à ma mère : pourquoi envoies-tu ta fille à l'école ? Elle peut étudier autant qu'elle veut, elle deviendra une balayeuse »

« Au cours d'une célébration, un enfant SK est tombé dans l'eau pendant la cérémonie d'immersion. Mais personne n'est allé le sauver parce qu'il était un SK. Le toucher les aurait pollués. Donc l'enfant s'est noyé. »

De plus en plus de dalits n'ont pas d'autre choix que d'exercer ce travail dégradant puisque la tendance économique actuelle ne leur offre guère d'opportunité d'emploi.

La discrimination sociale subie par les *éboueurs manuels* est une triste réalité qui existe partout en Inde. La plupart d'entre eux vivent dans des lieux isolés à la lisière de leur village et ils n'ont pas le droit de traverser la frontière invisible qui sépare leur quartier du reste du village. Ils sont considérés comme impurs et polluants et sont pour cette raison physiquement et socialement isolés et exclus du reste de la société hindoue. C'est pourquoi, ils se voient notamment interdire l'entrée dans les temples, l'accès aux cérémonies religieuses et aux fontaines des villages pour y puiser l'eau et, comme d'autres dalits, ils se voient refuser de boire et de manger dans les récipients réservés aux castes supérieures. « Quand nous travaillons, ils nous demandent

de ne pas nous approcher d'eux. A la cantine, il y a des théières différentes et nous devons les nettoyer nous-mêmes et ranger la vaisselle nous-mêmes. On ne peut pas rentrer dans les temples. On ne peut pas utiliser les robinets des castes supérieures. Nous devons marcher un kilomètre plus loin pour avoir de l'eau », a déclaré une personne travaillant comme *éboueur manuel* dans le district d'Ahmedabad.

D'autre part, les *éboueurs manuels* travaillent dans de terribles conditions. Ils sont tenus de nettoyer les latrines publiques, parfois au rythme de 400 par jour et de porter sur une longue distance les déjections jusqu'au lieu de traitement. Aucun matériel de protection (gant, masque ou instrument) ne leur est fourni pour travailler. Ce travail est extrêmement dangereux pour la santé. Ces *éboueurs* sont exposés à des infections virales et bactériennes, ils souffrent souvent de maladies respiratoires, de désordres gastro-intestinaux ainsi que de trachome, une maladie qui conduit souvent à la cécité. La puanteur est si insoutenable que beaucoup d'entre eux viennent sur leur lieu de travail drogués

Sravani, 11 ans, jeune fille dalit de l'Andhra Pradesh

« Pourquoi devrions-nous nettoyer la merde des autres ? Pourquoi force-t-on les dalits à le faire ? Pourquoi des personnes des autres communautés ne feraient pas ce travail inhumain ? »

afin de supporter les odeurs.

Si la nature du travail est dégradante et les conditions de travail épouvantables, ces *éboueurs* sont également exploités. Ceux qui travaillent pour la municipalité gagnent 30 à 40 INR (moins d'un euro) par jour et ceux qui travaillent dans le privé ne sont pas payés plus de 3 à 5 roupies par jour.

Des recommandations en attente d'être appliquées

L'enlèvement manuel des excréments humains est depuis longtemps reconnu comme une pratique insultante et dégradante par la société civile. En 1917, Mahatma Gandhi a insisté pour que les résidents de Sabermati¹ Ashram (qu'il avait lui-même créé et qui était dirigé comme une communauté) nettoient eux-mêmes leurs toilettes. En 1948, le Maharashtra Harijan Sevak Sangh, s'insurgeait contre la pratique de l'enlèvement manuel des excréments humains et demandait son abolition.

Les rédacteurs de la Constitution Indienne ont par ailleurs aboli « toute discrimination fondée sur la religion, la race, le sexe et le lieu de naissance » dans l'espoir que cela conduirait à la disparition du système des castes de la société indienne. La pratique de l'« intouchabilité » est désormais un délit pénal, punissable d'une peine de prison et dans certains cas de confiscation de propriété.

En 1949, le « Barve Committee »² entame ses travaux et fait ensuite plusieurs recommandations pour améliorer les conditions de travail des *éboueurs manuels*, et en 1957, le « Scavenging Conditions Enquiry Committee » recommande l'abolition de la pratique consistant à porter des excréments humains sur la tête. En 1968, la Commission Nationale du Travail a mis en place un comité chargé d'étudier les conditions de travail des « balayeurs et *éboueurs manuels* ». Tous ces comités recommandèrent l'abolition de l'enlèvement manuel des excréments humains et la réhabilitation des travailleurs sanitaires. Cependant, aucune de ces recommandations ne fut mise en œuvre.

En effet, l'Etat continue systématiquement de nier l'existence des *éboueurs manuels*. D'après une requête déposée à la Cour Suprême, la compagnie des Chemins de Fer indiens (qui emploie des *éboueurs manuels*) n'a pas prévu l'élimination de l'enlèvement manuel des excréments humains dans son Plan de modernisation des chemins de fer (Integrated Railways Modernization Plan (IRMP)). En revanche, en 2007, le « Dixième Plan Quinquennal »³ inclut l'éradication de l'enlèvement manuel des excréments humains dans ses objectifs.

Suite à la pression de coalitions d'associations, l'Etat indien a été contraint d'entreprendre des réformes en profondeur. En mars 1992, le gouvernement indien a adopté le "National Scheme of Liberation and Rehabilitation of Scavengers and their Dependents"; mais un rapport du Comptroller and Auditor General (CAG) dévoile que le plan n'a



¹ L'ashram de Sabarmati, également connu comme l'ashram de Gandhi, se situe sur la rive ouest de la [rivière Sabarmati](#), dans le nord d'Ahmedabad.

² Comité d'enquête sur les conditions de vie des éboueurs manuels dans l'Etat de Bombay ; il rend ses conclusions en 1952.

³ En Inde, l'économie est fondée sur des programmes quinquennaux qui incluent des objectifs spécifiques développés par la « Planning commission » qui en supervise également la réalisation. Le **Dixième Plan quinquennal** fait partie de ces plans gouvernementaux de développement. Il a pour but de propulser l'Inde comme le pays avec le développement économique le plus rapide dans le monde.

pas été en mesure d'atteindre ses objectifs malgré un investissement de plus de 600 crores de INR (soit environ 100 millions d'euros).

Par la suite, l'adoption du « Employment of Manual Scavengers and Construction of Dry Latrines (Prohibition) Act » en 1993 s'est également avérée inefficace dans l'élimination de l'enlèvement manuel des excréments humains. L'acte interdit pourtant l'emploi d'*éboueurs*



manuels ou la construction de latrines sèches non reliées à un véritable réseau de drainage. Il prévoit également que la violation des dispositions de la loi peut conduire à un emprisonnement supérieur à un an, et/ou à une amende de plus de 2000 roupies. Cependant, comme le CAG l'a souligné dans un rapport en 2003, seuls 16 Etats ont adopté la loi et aucun d'entre eux ne l'a appliquée. Aujourd'hui encore, les sanctions pénales prévues par cet Acte sont très rarement appliquées. La Commission Nationale pour les Droits de l'Homme a pour sa part appelé les Etats à adopter et appliquer le « Employment of Manual Scavengers and Construction of Dry Latrines (Prohibition) Act,

1993 », mais sans succès, ce qui reflète une certaine complaisance politique. Une rencontre avec les hauts fonctionnaires du gouvernement sur l'éradication de l'enlèvement manuel des excréments humains a conclu à la nécessité de mener une enquête dans les Etats afin de comprendre l'étendue du problème et le traiter de façon efficace.

Selon la Commission nationale pour les *éboueurs manuels* (National Commission for Safai Karmacharis) créée en 1993, si le Plan a échoué à éradiquer l'enlèvement manuel des excréments humains, c'est en partie parce que l'Etat et les organismes concernés n'accordent pas l'attention nécessaire à la situation des *éboueurs manuels*. Le gouvernement nie systématiquement leur existence ou prétexte le manque de réserve d'eau pour justifier le refus de construire des latrines non sèches.

Les militants considèrent pourtant que le gouvernement a suffisamment de fonds pour la construction de latrines ne nécessitant pas d'enlèvement manuel des excréments et pour la réhabilitation des *éboueurs manuels*. Ils déplorent le manque de réelle volonté politique nécessaire pour faire évoluer les choses. L'évidente complicité de l'Etat dans l'ensemble du processus explique en partie qu'un tel plan de réhabilitation échoue. Preuve en est que beaucoup de bureaux du gouvernement sont toujours équipés de latrines sèches et les municipalités emploient des *éboueurs manuels* pour les nettoyer.

Face à l'inefficacité des réformes de l'Etat, des associations de défense des droits humains se mobilisent pour lutter contre cette pratique déshumanisante et fournissent des efforts inestimables pour réhabiliter les *éboueurs manuels* et pour leur rendre leur dignité. Parmi elles, Safai Karmachari Andolan (SKA) est un mouvement créé en 1986 par un groupe de militants dans l'Etat du Karnataka. Au cours de ces 20 dernières années, l'organisation a considérablement évolué, et se concentre à présent essentiellement sur la mobilisation des *éboueurs manuels* autour des questions de la dignité et des droits. Ainsi, SKA tend à permettre à la communauté des *éboueurs manuels* de prendre conscience de ses droits et d'améliorer les aptitudes de ces travailleurs à défendre leurs droits et leur position dans la société. Safai Karmachari Andolan (SKA) a lancé le programme « Action 2010 », une campagne de 3 ans qui vise à éliminer entièrement la pratique de l'enlèvement manuel des excréments humains avant le 31 décembre 2010.

Le problème de la discrimination fondée sur les castes est également soulevé au niveau international par des ONG telles que « The International Dalit Solidarity Network (IDSN) ». IDSN est un réseau international d'organisations qui luttent pour l'élimination de toute forme de discrimination fondée sur la caste, le travail et l'ascendance en encourageant les discussions et la prise de conscience des institutions internationales, y compris les Nations Unies et l'Union Européenne, avec pour objectif de changer les politiques et les pratiques discriminatoires dans le monde entier.

Ces initiatives et efforts de militants du monde entier portent leurs fruits puisque les Nations Unies ont développé une série de principes et directives sur la base des principes et obligations existantes en matière de Droits de l'Homme. Ces mesures incitent les gouvernements à se préoccuper sérieusement du problème de la discrimination liée au système des castes. Le haut commissaire pour les Droits de l'Homme des Nations Unies, Mme Navi Pillay, a récemment exhorté la communauté internationale à appuyer les directives et à « éradiquer ce honteux concept de système des castes ».

« Humanité », « égalité » et « destinée » est un slogan bien loin de la réalité dans la société indienne, et cela n'a pas changé avant l'ouverture des jeux du Commonwealth. Le système des castes est profondément enraciné dans la société indienne. Cependant, l'accueil des jeux du Commonwealth a été une opportunité idéale pour mettre l'Inde sous les projecteurs et encourager plus d'initiatives comme celles de SKA, et pour redonner de la visibilité aux efforts comme ceux entrepris par IDSN.

EN BREF

BRUXELLES : FORUM POPULAIRE ASIE-EUROPE ET DALITS.

Au cours du premier week-end d'octobre s'est tenu à Bruxelles le Forum populaire Asie – Europe (Asia – Europe People's Forum), en prélude aux réunions ministérielles des deux continents les 4 et 5 octobre. Le thème du travail décent a été l'un des sujets phares des rencontres tant ministérielles que de la société civile.

Pax Romana (Genève), IDSN (Copenhague) et le Réseau Solidarité Dalits Belgique ont organisé au cours du Forum un atelier sur le sujet de l'Enlèvement manuel des excréments humains. Jesi Antony Samy de la Campagne Nationale pour les Droits Humains des Dalits (NCDHR, Delhi) a insisté sur les discriminations dont souffrent les dalits, et en particulier les *éboueurs manuels*. Ashok Bharti (NACDOR, Delhi) a fait part des luttes pour éradiquer l'enlèvement manuel des excréments humains en Inde, même s'il estime que ce ne sera pas pour bientôt. Rikke Nöhrind (IDSN, Copenhague) et Gerard Oonk (DSN Pays Bas) ont mis en avant l'importante solidarité internationale pour soutenir le combat des dalits concernés et pour amener le sujet dans les sphères politiques de l'Union Européenne et des Nations Unies.

Même si la majorité des participants à l'atelier étaient soit des dalits eux-mêmes, soit des membres du réseau de solidarité, la rencontre a permis de mettre l'accent sur une discrimination qui est directement liée à la question du travail décent. Un seul regret : la discrimination dont souffrent les dalits n'a pas été retenue comme élément dans la discussion générale de ce thème et ne figure pas dans la déclaration finale. Dommage que les dalits sont discriminés, même lors de rencontres de la société civile internationale, en leur offrant uniquement une place dans une activité périphérique sans intégrer leurs plaintes et apports dans des sessions et documents plus officiels.

BANGLADESH - INCLUSION DES DROITS HUMAINS DES DALITS DANS LA CONSTITUTION

Lors d'une conférence de presse qui s'est tenue à Dhaka le samedi 30 octobre 2010, divers intervenants ont instamment réclamé qu'une clause spéciale soit incluse dans la constitution du pays. Cette requête a clairement pour but d'assurer la sécurité sociale, les droits de citoyenneté et la dignité humaine à la communauté des dalits. Au cours de la conférence, plusieurs personnalités ont déclaré qu'au Bangladesh, les dalits étaient considérés comme une communauté isolée, qu'ils sont victimes de graves et constantes discriminations dues à l'absence d'une telle clause dans la constitution.

Cette conférence de presse était organisée conjointement par le BDERM (Bangladesh Dalit and Excluded Rights Movement) et Nagorik Uddyog de la DRU (Dhaka Reporters Unit).

En prenant la parole au cours de cette conférence, le juge G. Rabbani a insisté sur la nécessité d'inclure un règlement spécial dans le code de procédures afin de pouvoir punir les personnes responsables d'un comportement discriminatoire à l'égard de communautés dalits. Rabbani suggérait en outre que l'introduction d'un tel règlement devrait prévoir des peines de prison allant de six mois à trois années pour tous ceux reconnus coupables d'avoir refusé à des dalits l'accès à l'éducation, à des traitements médicaux ou d'avoir violé d'autres droits humains fondamentaux. Ensuite, M. Sikder, président du BDERM, donna lecture d'un texte dans lequel il exigeait catégoriquement que soit mis un terme à toute discrimination sociale sur base de caste ou de profession. Enfin, le secrétaire général du BDERM, B. Shalomon, renchérit en disant que les dalits subissaient de sérieux retards dans le domaine du développement à cause de discriminations sociales et autres privations.

(Mazharul Islam, Diakonia Bangladesh)

DELHI - VERS UNE ERADICATION TOTALE DU " MANUAL SCAVENGING "

Le 1^{er} novembre 2010 s'est tenu à Delhi un rassemblement peu banal. Il avait été préparé très soigneusement pendant de longues semaines par d'anciens éboueurs manuels provenant de diverses régions de l'Inde.

Ces derniers, hommes et femmes, avaient sur leurs lèvres ce seul slogan : "honneur et libération pour tous ceux et celles qui sont obligés d'accomplir des travaux d'enlèvement manuel d'excréments humains". Au nombre d'un millier, les manifestants savaient que le rassemblement de Delhi ne se contenterait pas de soumettre une pétition au gouvernement. Leurs demandes étaient beaucoup plus ambitieuses. Ces militants, rassemblés par le responsable du SKA, Bezwada Wilson, lui-même un ancien éboueur manuel, avaient décidé d'exiger non seulement un programme complet de réhabilitation des anciens 'manual scavengers' (1), mais aussi de motiver tous les éboueurs manuels de l'Inde, encore en fonction, de rejeter eux-mêmes leur joug. Du reste, les paroles de B. Wilson étaient fortes et claires : "L'enlèvement manuel des excréments humains ternit l'image de l'humanité. Si vous vous engagez dans une telle activité ou continuez à la pratiquer, vous commettez un crime contre vous-mêmes. Dès lors, n'attendez aucune initiative du gouvernement, reprenez votre liberté."

(Extraits d'un article de V. Subrahmaniam paru dans 'The Hindu' du 27 octobre 2010 et d'un courriel de B. Wilson daté du 1^{er} novembre 2010)

(1) Ces revendications demandaient, entre autres :

- que le gouvernement présente des excuses publiques aux 'safai karamchari' pour la violation de leur dignité;
- que le gouvernement procède à la démolition de toutes les toilettes sèches (qui doivent être nettoyées à la main, Ndlr) dans le pays ;
- que le gouvernement punisse tous ceux qui violent la loi de 1993.

COMMENT SOUTENIR LES EFFORTS POUR ERADICHER L'ENLEVEMENT MANUEL DES EXCREMENTS HUMAINS ?

Si vous désirez appuyer l'action de SKA, nous vous proposons d'envoyer un message de soutien à l'adresse suivante : ska_delhi@vsnl.net. En cas de lettre envoyée en français, merci d'en faire parvenir une copie à Julie Bortolin au NCDHR : julie.bortolin@gmail.com. Pour plus d'informations sur les activités du SKA, voici leur site Internet : www.safaikarmachariandolan.org